



La paix de 1667

Léo-Paul Desrosiers

Number 29, 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079824ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079824ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Desrosiers, L.-P. (1964). La paix de 1667. *Les Cahiers des Dix*, (29), 25–45.
<https://doi.org/10.7202/1079824ar>

La paix de 1667

Par LÉO-PAUL DESROSIERS
de l'Académie canadienne-française

Il est très difficile d'interpréter avec exactitude les années 1665-1667 de notre histoire. Les fanfares du régiment de Carignan, peut-être la rareté des documents, voilent la réalité. Il s'ensuit des jugements sans justesse sur les faits et sur les hommes pendant au moins quarante ans.

Reprenons le problème d'un peu loin. Ni la paix de 1645 avec l'Iroquoise, ni celle de 1653, ni les négociations répétées n'avaient produit la stabilité de la paix. Durant les sept années qui avaient suivi 1653, nous avons appris que, dans la Confédération iroquoise, nous avions des ennemis jurés, les Agniers, voisins des Hollandais, subissant leur influence; et des ennemis, qui tendaient parfois une main amicale et étaient moins implacables, les Onneyouts, les Onnontagués, les Goyogouins, les Tsonnontouans, connus sous le nom générique de Sinèkes. Un grand politique, Garakonthié, dirigeait chez eux un parti pro-français. Toutefois, la faiblesse effarante de la Nouvelle-France, les intrigues des Agniers-Hollandais empêchaient cette scission de produire ses effets. Un état de guerre larvée et les événements des années 1658-1659 ramenaient la guérilla iroquoise dans son horreur. De la colonie martyrisée depuis près de deux décades jaillit un mouvement de propagande puissant : mettre le roi au courant, obtenir son assistance. A ce moment, on ne fit guère de différence entre Agniers et Sinèkes : presque toutes les voix implorèrent l'éradication totale de l'Iroquoise, sa destruction, un affaiblissement tel qu'elle ne serait plus un obstacle total au développement de la colonie, à la propagation de la foi. Inutile de songer à un traité, la « perfidie » iroquoise lui enlevait d'avance toute valeur. C'était demander la guerre à outrance. A la Cour de Versailles, tous n'oublieraient pas ce plaidoyer inscrit dans les documents.

Les événements des années 1660-1665 ne modifieraient pas substantiellement la situation. Bien au contraire. Jamais les Iroquois ne s'étaient montrés aussi efficaces dans leur guérilla. Les Agniers se lancèrent à plein dans la bataille; comme d'habitude, les Sinèkes mêlèrent les actes d'amitié aux actes de guerre. Il apparut que Garakonthié n'avait pas l'appui d'une majorité de son peuple; il persévérait dans sa politique, rachetant les prisonniers français et les renvoyant avec des égards. Cette fois, le district de Québec subit de cuisantes pertes d'hommes. Toute la Nouvelle-France passait par des années terribles.

Maintenant, on sait mieux, d'une façon générale, pourquoi le régiment de Carignan vint au pays. Si l'on tient compte de la propagande faite, il avait une tâche spécifique à accomplir : abaisser jusqu'à terre la puissance de cet ennemi, l'empêcher à tout jamais de recommencer.

C'est à son arrivée même que se produit un fait qui imposerait une déviation, si ce n'est une volte-face à ce dessein militaire. Oubliant sa prudence un interprète de Ville-Marie, Charles Le Moyne, s'en va à la chasse. Cerné par un parti ennemi, il tente de se servir de son arme à feu, mais glisse, tombe à la renverse, ne tue personne, est bientôt capturé. Il est prisonnier des Onnontagués, l'une des tribus sinèkes, celle qui a le meilleur esprit politique et possède la capitale chez elle. Il échoue donc dans un milieu qui ne lui est guère hostile. A Ville-Marie, il a vraisemblablement assisté aux conseils tenus de 1653 à 1660; écouté les harangues ardentes de Garakonthié en faveur d'une alliance franco-iroquoise; traduit lui-même des discours et causé avec les chefs. Au premier moment, il s'agit pour lui d'éviter la mort et les tortures. Ensuite, ce marchand, ce colon, ce guerrier, cet interprète révèle qu'il a de l'étoffe et connaît les affaires. L'histoire ne nous a pas conservé le détail de ses paroles et de ses actes. Il semble que Le Moyne s'abouche tout de suite avec le parti pro-français, s'entretient avec les sachems, parle dans les conseils.

Il peint à ses auditeurs le danger de persévérer dans une guerre contre une puissance européenne de premier ordre, et dont les premières compagnies de soldats débarquent actuellement à Québec; en particulier, l'Iroquoisie de l'ouest pourra être attaquée par les Andastes au sud et les Français au nord. Un fait est acquis : l'interprète sait gagner, et pour toujours, la confiance des Sinèkes, leur amitié, et par

la suite, celle de toute la Confédération. Il deviendra pour elle une espèce de consul et de représentant permanent. Jusqu'à sa mort en 1685, on devra recourir à lui pour régler les problèmes iroquois. On devine, plus qu'on ne le sait, qu'il écoutait ces Indiens avec soin, les comprenait, leur donnait une sympathie sincère, était familier avec leur politique et leurs problèmes. Sous MM. de Tracy et de Courcelles, sous Frontenac et La Barre, son nom apparaîtra au grand jour dans l'histoire. Son ennoblissement, la prodigalité des gouverneurs à son égard en lui accordant de nombreuses seigneuries, révèlent encore mieux les services qu'il rend et le rôle continu qu'il exerce en sous-main. Dans tout ce travail, il reçoit sans doute l'assistance habile de Garakonthié.

Enfin, Charles Le Moyne parle si juste à Onnontaé, que les Sinèkes décident de se retirer immédiatement des hostilités et d'envoyer une ambassade à Québec pour négocier la paix. Il revient en Nouvelle-France en qualité de guide d'une délégation. Et l'on saisit tout de suite le problème qui se pose à M. de Tracy. D'un côté, ce sont les quatre-cinquièmes de l'Iroquoisie, ou quatre tribus sur cinq, qui font leur soumission, demandent la paix, veulent négocier un traité. Mais cette solution vient en conflit direct avec le dessein premier de détruire ou d'affaiblir toute l'Iroquoisie; les habitants, en second lieu, n'ont plus aucune confiance dans les ententes que l'on signe un jour et que l'on brise le lendemain; les chefs iroquois ne peuvent contenir efficacement leur jeunesse guerrière.

Il semble que Le Moyne et sa délégation de Sinèkes ne rencontrent pas cet accueil enthousiaste et chaleureux qui aurait abouti immédiatement à un accord final. Les choses traînent en longueur. Et durant les semaines et les mois qui suivent, les autorités françaises concentrent donc leurs forces contre la seule tribu récalcitrante, les Agniers. Elles construisent des fortins jusqu'à l'entrée du lac Champlain. Vient la première campagne d'hiver, malavisée, car les commandants n'ont pas sous leurs ordres ces nombreuses troupes de Canadiens nés au pays et d'Iroquois catholiques qui peuvent s'accommoder des rigueurs du climat et des obstacles forestiers. Ils n'aboutissent pas aux bourgades iroquoises, mais aux villages hollandais. Brève et assez dure escarmouche, bon nombre de blessés français demeureront à Albany, comme nous l'apprendrons par les annales de cette ville. Il faut revenir en hâte, car il n'est pas facile de transporter sur ces énormes distances

assez de provisions pour permettre une longue campagne. On a du moins appris que l'Angleterre vient de s'emparer de la Nouvelle-Hollande.

On sait assez ce qui suit. Puis M. de Tracy, M. de Courcelles, Talon, le commandant du régiment, organisent à la fin l'attaque qui pénétrera dans le pays ennemi. Avec quel résultat ? Avec l'assistance peut-être de leurs amis d'Albany, les Agniers ont inventé une tactique efficace : ils se réfugient dans la forêt vierge et immense où il est pratiquement impossible de les poursuivre. Ils gardent ainsi intactes toutes leurs forces militaires et ne perdent pas un seul guerrier. Toutefois, ils subissent des pertes matérielles cuisantes; les soldats brûlent les bourgades et les provisions de grains. Il est vrai que ces habitations se reconstruisent rapidement et que les Hollandais-Anglais donneront quelques secours à leurs pourvoyeurs de fourrures. M. de Tracy a pris officiellement possession de l'Iroquoisie et cet acte peut avoir des conséquences heureuses.

Alors s'ouvre l'hiver 1666-1667 qui permet des réflexions sur toute la question iroquoise. Malgré le succès de l'automne précédent, personne ne semble en réalité bien optimiste ou bien rassuré. On s'attend à des représailles d'un ennemi qui est aussi puissant qu'auparavant. Les soldats français ne quittent pas d'une semelle l'abri de leurs forts et souffrent bientôt du scorbut. Comment terminer cette affaire ? Une autre expédition ? Mais le régiment trouverait de nouveau le vide devant lui et ne pourrait porter à l'adversaire ce coup de massue qui l'abattraît une fois pour toutes. Pourtant il n'a combattu qu'une tribu sur cinq, et, en deux ans, n'a pu ni la décimer, ni lui infliger ces pertes de guerriers qui l'auraient mise hors de combat.

On soupèse les obstacles réels : l'éloignement, les distances, les difficultés qu'apportent la forêt, le climat; puis l'inexpérience des troupes dans ce milieu nouveau; elles ne sont pas acclimatées au pays. Le régiment peut-il se mesurer efficacement avec toute l'Iroquoisie, soit les cinq tribus ? Peut-il la détruire en un court délai et l'affaiblir sérieusement ?

Un autre problème se pose et que l'on n'a pas suffisamment indiqué. Les nouveaux possesseurs de la Nouvelle-Hollande ne sont pas encore bien en selle. Ils sont embarrassés par toutes sortes de difficultés. Ils doivent assurer d'abord leur domination sur ces nouveaux sujets. Ils ne sont pas bien au courant des questions. Toutefois, ils

ont commencé une correspondance avec M. de Tracy dont il reste quelques lettres. Tout d'abord timides, ils prennent de l'assurance peu à peu. On y trouve une première esquisse des controverses futures. Ils veulent agir par les Agniers. Sans doute, ils ne désirent pas entrer en guerre; sans doute, ils redouteront une attaque du régiment de Carignan et on lèvera des troupes pour faire face à une invasion possible. Mais il reste une possibilité : les Hollandais-Anglais d'Albany vivent aux côtés des Agniers, ont des relations commerciales et autres avec eux, qui sont continuées et répétées. Qu'arrivera-t-il s'ils leur donnent l'assistance militaire et nouent avec eux une espèce de coalition ? Cette difficulté jointe aux précédentes assurerait l'insuccès complet si ce n'est la défaite du régiment de Carignan. Il faudrait alors plus de troupes, plus de temps, plus d'argent pour se promener sur la piste de l'Iroquoisie, détruire les bourgades, faire face aux combats dans la forêt qui pourraient surgir; pour demeurer sur les lieux pendant un certain nombre d'années, empêcher l'ennemi de revenir sur ses territoires, le lancer sur les routes de l'exil. Denonville, plus tard, expliquera bien ce point. Et si, dans cet effort, on aboutissait à une guerre avec l'Angleterre qui, ici, dans son fort d'Albany, est voisine de l'Iroquoisie et peut lui prêter facilement un secours efficace ? Voilà une grande affaire et non plus une expédition locale. Dans le moment, il est sûr que les Anglais ont des consultations répétées avec les Agniers qui résistent et, par leur entremise, avec toute la Confédération.

Mais sans qu'on le sache nettement à Québec, trois facteurs favorisent la paix dans le même temps. La Confédération iroquoise faisait face dans l'est à une attaque serrée des Mohicans; les premiers missionnaires qui arriveront chez les Agniers nous en révéleront toute l'âpreté. Dans l'ouest, elle rencontre l'inimitié séculaire des Andastes du sud; bientôt des villages iroquois s'établiront au nord du lac Ontario pour éviter les échauffourées dangereuses; les Goyogouins surtout souffrent de cette offensive. Enfin, on ne trouve pas dans les tribus iroquoises cette cohésion militaire, intime, qui aurait permis de rassembler tous les guerriers sous un commandement unique, de les porter sur un point ou sur l'autre. Répétons aussi que les Anglo-Hollandais connaissent probablement mieux ces points que les Français; que, voyant leurs pourvoyeurs de pelleteries engagés dans tous ces conflits dangereux, ils aient jugé préférable pour ces amis de ne pas attendre d'autres attaques du régiment de Carignan; s'ajoutant aux

autres, elles auraient pu produire justement la destruction de la puissance militaire de l'Iroquoisie.

Ce sont probablement ces éléments mal connus en Nouvelle-France qui, durant l'hiver 1666-1667, travaillent à l'élaboration d'une solution pacifique. Les Anglo-Hollandais désirent dans les circonstances une paix qui ne soit pas trop dure pour leurs alliés; ils ne peuvent guère dans le moment leur donner une assistance efficace. Maintenant privés de cet espoir, isolés aussi des autres tribus qui négocient depuis 1665 au lieu de combattre, menacés sérieusement par les Mohicans, ce sont eux qui faiblissent les premiers, avant les Français, et pensent à faire leur soumission. De leur côté, les autorités de la Nouvelle-France semblent avoir compris au fond que le régiment de Carignan, à lui seul, ne peut se mesurer facilement avec toute l'Iroquoisie, la détruire, ou l'affaiblir dans ses oeuvres vives. Ainsi, s'il fallait attaquer les Sinèkes, il faudrait se remettre à construire d'autres forts sur le Saint-Laurent supérieur, apprendre les difficultés qu'il offrait à la navigation, s'engager dans les territoires du sud du lac Ontario, encore bien loin dans la forêt. La Barre et Denonville connaîtront mieux les embarras de campagnes militaires dans ces régions. M. de Tracy et son entourage auraient peut-être hésité à accepter les négociations de paix s'ils avaient mieux connu les facteurs plus haut énumérés qui jouaient en leur faveur. Mais dans leur demi-ignorance, avec le temps qui passe, on se retourne peu à peu vers la solution que Charles Le Moyne avait apportée au commencement, une politique d'amitié envers l'Iroquoisie.

Et tout indique que c'est avec soulagement que l'on apprend au printemps de l'année 1667 qu'enfin les Agniers faiblissent à leur tour et imiteront les autres tribus. Il apparaît clairement que les chefs de la colonie sont alors disposés à faire la moitié du chemin, comme on dit, et à bien accueillir les délégués. Pour le mois d'avril, le *Journal des Jésuites* nous donnera l'entrée suivante : « Le 2, nouvelle arrive de Montréal que les cinq nations témoignent une bonne disposition pour la paix. » Trois semaines plus tard vient l'entrée fatidique : « Le 20, le Bâtard Flamand avec deux Onneyouts arrivent sans avoir amené ni hurons, ni algonquins, ni familles qu'on leur avait demandés » . . . Au fort Sainte-Anne, Dollier de Casson assiste à l'arrivée de ces délégués et il dit : « C'était des ambassadeurs iroquois qui venaient demander la paix, accompagnés de quelques français (probablement des

prisonniers) qu'ils ramenaient de leur pays . . . ». On organise toute une mise en scène pour dérober à leur vue les malheureux soldats qui souffrent du scorbut; on tente de donner un spectacle de force, d'activité, de surveillance continuelle parce qu'autrement les Agniers pourraient changer d'avis. Ainsi, le grand négociateur de l'ennemi sera le Bâtard Flamand, le redoutable guerrier dont l'astuce et l'intrépidité avaient infligé de grandes pertes d'hommes à la Nouvelle-France. Habiles cette fois, les autorités le reçoivent avec des honneurs, des égards, elles s'efforcent de le gagner par de bons procédés. Elles feront si bien que cet homme passera les dernières années de sa vie en Nouvelle-France. Conserve-t-il de la rancune contre les Anglo-Hollandais qui auraient refusé des secours militaires à sa tribu ?

Naturellement, ces ouvertures de paix tirent les chefs de la Nouvelle-France d'une espèce d'impasse; et comme c'est l'ennemi qui les fait, ils sont dans une position avantageuse pour poser leurs conditions, mais sans être trop exigeants. On ne possède pas sur ces derniers pourparlers autant de renseignements que l'on voudrait. Comme c'est leur coutume, les délégués offrent un certain nombre de présents symbolisant autant de propositions. M. de Tracy ne donne pas une réponse distincte pour chacun d'eux; il se réserve pour le jour où reviendront des délégués dûment accrédités par la tribu et qui pourront conclure le traité. Mais ses actes, ses paroles sont un plein acquiescement général aux désirs de l'ennemi. Il est aussi probable qu'il indique nettement ses conditions.

Il est tout à fait révélateur d'examiner maintenant les réflexions du roi et des ministres sur le travail accompli en 1666 par le régiment de Carignan. Car durant ce même mois d'avril de l'année 1667 où leurs représentants en Nouvelle-France se préparent à conclure une paix générale avec toute l'Iroquoisie, voici, par exemple, ce qu'écrira le grand Colbert à Talon; « Mais comme l'effet des armes du Roi contre eux, quoique considérable, *n'est pas suffisant pour assurer la colonie contre leurs invasions, n'étant pas détruits*, et étant d'ailleurs à craindre qu'ils ne reviennent avec plus de férocité que jamais faire leurs massacres accoutumés dans les habitations éparses et qui ne peuvent être secourues par leur éloignement, Sa Majesté s'attend que vous engagerez et par vos conseils, et par tous les moyens que vous aurez en main, M. de Courcelles à faire une nouvelle entreprise sur eux, pendant l'été prochain, soit pour les détruire entièrement, s'il est possible, soit

au moins pour augmenter la terreur qu'ils ont des forces de Sa Majesté et les mettre moins en état de troubler le pays quelque envie qu'ils en puissent avoir ».

Ainsi, au moment même où commencent au Canada les négociations finales de paix, Colbert, le roi, se souviennent bien du projet qui a présidé à l'envoi du régiment de Carignan; par les dépêches canadiennes, de l'automne 1666, ils ont appris que ni le raid de M. de Salières ni l'expédition de M. de Tracy ne l'ont exécuté et que la puissance militaire de l'Iroquoisie est en réalité intacte. Pas de destruction, pas d'affaiblissement substantiel. Ils conseillent de ne pas s'en tenir là. Mais au moment même où ils rendent ce jugement, M. de Tracy écrit à Corlaër le 30 du même mois d'avril 1667 : « J'ai accordé des conditions si raisonnables aux Agniers et à toutes leurs tribus que je ne doute pas qu'ils accepteront la paix ». Le délai qu'il leur a accordé s'étendra jusqu'au 25 ou 26 juin. Naturellement, il menace les Agniers d'une nouvelle incursion dans leur pays s'ils ne veulent pas accéder à ses propositions; mais dès le 27 avril, il a pris résolution « en conseil » de renvoyer tous les prisonniers iroquois, sauf deux, mais de retenir les femmes.

Les autorités canadiennes reçoivent-elles en particulier cette dépêche de Colbert, mentionnée plus haut, avant de signer enfin les traités qui établiront la paix entre l'Iroquoisie et la Nouvelle-France ? Il semble que l'on puisse répondre dans l'affirmative, car un premier navire arrivera le 10 juin, et, un second, le 2 juillet. Elles ne tiendront pas compte de ces admonitions et de ces observations. Elles continueront les pourparlers et les mèneront à bonne fin. Pour le mois de juillet, nous trouverons en effet les entrées suivantes dans le *Journal des Jésuites* : « Le 5, les Agniers avec les Onneyouts arrivent, Le P. Frémin est descendu en leur compagnie ». Cette fois, rien ne traîne plus en longueur. « Le 8, les Agniers et les Onneyouts font leurs présents, entr'autres les premiers demandent deux robes noires, et les Onneyouts, une ». Puis enfin : « Le 10, on leur fait réponse, et on leur accorde ce qu'ils demandent; ils laissent des familles en otage ». Les renseignements sont toujours très maigres. Si prodigues en détails en temps ordinaire, les *Relations* ne s'attardent pas sur l'événement. Laisse-t-on au vice-roi, qui quittera le pays quelques semaines plus tard, le soin d'expliquer au roi et aux ministres les conditions et les circonstances qui l'ont porté à cesser la guerre ? C'est, d'autre part, le

seul cas des Agniers, et ensuite des Onneyouts dans une moindre mesure, qui prêtent à des difficultés en ces derniers jours ? Les ambassades des Sinèkes s'étaient multipliées pendant les années passées; on peut dire que ces tribus avaient des représentants à Québec un peu tout le temps. On s'était efforcé, et non sans succès, de convertir et d'attirer ces visiteurs à soi, de les gagner en un mot. Puis l'élaboration et la ratification de traités avec les Iroquois exigeaient beaucoup de conseils et de délais.

Alors, on peut dire que c'est au commencement du mois de juillet 1667 que meurt pour le moment la politique de guerre à outrance contre l'Iroquoisie tout entière et que l'on met la dernière main, non seulement à une politique de paix, telle qu'amorcée par Charles Le Moyne, mais encore à une politique d'amitié. Disons-nous que la première avait abouti à un fiasco complet ? Appliquée à une seule tribu sur cinq, elle avait montré que les troupes françaises pouvaient se rendre dans l'Iroquoisie de l'est, ennuyer sérieusement la Confédération, lui infliger des pertes matérielles considérables; la présence du régiment de Carignan, la construction de forts, des soldats qui s'acclimaient au pays donnaient matière à réflexion pour l'avenir; la France pouvait envoyer des troupes plus considérables. Aussi disons-nous que le régiment de Carignan n'avait pas peiné vainement, loin de là. La seule série des postes du Richelieu et du lac Champlain était menaçante.

Mais, dans cette affaire, l'esprit réaliste n'aurait jamais dû oublier deux points : le régiment n'avait combattu que les seuls Agniers; il ne leur avait pas infligé ces pertes d'hommes qui les auraient affaiblis à jamais et pour longtemps. Toute l'Iroquoisie sortait de la lutte aussi forte qu'auparavant et avec un nombre de guerriers non diminué. De plus, on avait constaté de nouveau que l'entreprise d'effacer le peuple iroquois de la carte pourrait très facilement conduire à une guerre avec une puissance européenne, la Hollande, hier, et aujourd'hui l'Angleterre, fait qui demandait de sérieuses réflexions. En insistant trop sur la guerre, Iroquoisie et Nouvelle-Angleterre d'aujourd'hui, bons voisins, avaient tendance à se rapprocher et à s'unir. L'aventure n'avait pas mal tourné grâce aux facteurs favorables mentionnés plus haut.

Examinés soigneusement, ces faits donnaient une leçon d'une grande dureté, non seulement à M. de Tracy, à Talon, à M. de Courcelles, mais à leurs successeurs. Comme militairement le problème

iroquois était insoluble à moins d'engouffrer dans l'aventure plusieurs régiments, beaucoup de temps, et risquer une guerre internationale, il devenait indispensable non seulement de pratiquer une politique d'amitié, mais encore de s'y enfoncer pleinement, avec sincérité, esprit de justice et de ne rien négliger pour en assurer le succès. La France et la Nouvelle-France n'avaient guère le choix. On peut même dire que d'une certaine façon elles y étaient contraintes, malgré que ce soit un mot bien difficile à employer. Du moins, ne faudrait-il pas revenir à la guerre sans savoir pleinement l'ampleur de cette aventure et les risques énormes que l'on courait.

Puis, ces traités qui ne sont pas fondés sur la destruction militaire de l'Iroquoisie auraient-ils plus de permanence que ceux que l'on signe d'ordinaire et que l'on brise le lendemain ? Evidemment non, car nous les devons à un ensemble de circonstances favorables qui ne dureraient pas toujours; en réalité, elles disparaîtraient avant qu'une décade ne se soit écoulée. Alors, ils étaient l'ouverture d'un dialogue, comme on dit aujourd'hui. La paix serait à refaire continuellement selon les affaires qui surviendraient et avec un partenaire qui pourrait toujours parler d'une façon fort dangereuse. Il importait en conséquence que les autorités françaises n'entrent pas dans le dialogue avec trop d'orgueil, ne distinguent pas uniquement leurs intérêts, comprennent la politique iroquoise et ses besoins, détruisent les obstacles qui surgiraient continuellement. Cette entente surtout, il fallait la maintenir en y mettant beaucoup du sien. Car l'Iroquoisie, pays barbare, pouvait presque discuter sur un pied d'égalité, parce que la géographie lui donnait cette importance. Alors, il fallait avoir toujours à l'esprit tous les pots cassés que nous donnerait une rupture de la paix.

Naturellement, à ce moment précis, on saisit bien toute la question. Elle sera moins dangereuse jusqu'à 1672 parce que la Nouvelle-France s'accroît énormément et donne l'espoir de posséder bientôt assez de puissance pour que les Iroquois la respectent machinalement.

En pratique, on ne perd pas une minute pour profiter des traités. Comme l'Iroquoisie est terre française et que les Iroquois ont demandé des robes noires, les Jésuites y entrent avec les délégués qui retournent chez eux, pour fonder des missions. Ils veulent convertir les Iroquois, les humaniser, les attirer à notre civilisation. Ils nous donneront d'abord des relations de leurs longs et pénibles travaux. Des familles iroquoises viendront en Nouvelle-France pour servir d'otages et garan-

tir leur vie. Les premières conversions avaient laissé des espérances qui s'amoiendront beaucoup. Le parti pro-français des Sinèkes fait des progrès, Garakonhié est un chef national. Des relations commerciales s'établissent un peu entre les Sinèkes et Ville-Marie. C'est sur un ton lyrique que l'on célèbre ces événements, que l'on raconte aussi que maintenant les colons peuvent défricher et cultiver en paix; que les missionnaires peuvent se lancer à l'assaut du continent, que l'on peut circuler partout sans danger, ouvrir toutes grandes les portes des forts.

Dans le même temps, on se rend compte au pays, comme on l'a toujours su, que c'est surtout le voisinage d'un pays européen qui rend l'Iroquoisie si dangereuse. Ce sujet est un thème qui revient depuis près d'une vingtaine d'années. On a conseillé au roi de France de s'emparer de la Nouvelle-Hollande qui fomentait sourdement toute cette guérilla iroquoise, en profitait financièrement par le commerce des pelleteries, donnait des avis, fournissait des armements, tenait des conseils. Il y avait là une entente continuelle qui faisait la force de l'Iroquoisie, et l'armait largement. Elle était infiniment pernicieuse pour la Nouvelle-France, nous avait valu et nous vaudra tous nos malheurs. En s'emparant de la colonie hollandaise, on y mettait fin automatiquement. Si l'Iroquoisie avait fait mine alors de résister, ce qui était infiniment improbable, on aurait été en bonne posture pour la mettre à la raison; quelques pas et l'on était dans le pays des Agniers. Toutefois, la cour avait été sourde à ces représentations, et c'est l'Angleterre qui, avec quelques navires, s'était emparé facilement de ce pays aussi négligé que la Nouvelle-France. Ce problème de fond n'était donc pas réglé. Et pendant que l'on discutait de paix, quelques personnes firent une autre tentative pour trouver une solution. Pourquoi Louis XIV ne profiterait-il pas des négociations entre puissances qui avaient lieu dans le même temps en Europe pour se faire accorder tout ou partie de l'Etat de New-York d'aujourd'hui ? Talon revient sur ce sujet. Marie de l'Incarnation se fait l'écho de bien des gens quand elle écrit : « Si la Nouvelle-Hollande aujourd'hui occupée par les Anglais appartenait au Roi de France, on serait maître de tous ces peuples (les Iroquois) et on y ferait une colonie française admirable ». Toutefois, ces remontrances de la dernière heure arrivaient trop tard puisque le traité de Bréda, qui laissait cette région à ses nouveaux possesseurs, se signera quelques semaines après les traités canadiens, avant l'arrivée de

M. de Tracy en France. Alors, on peut conclure qu'avec le maintien du statu quo sur cette question importante et qu'avec une Iroquoisie dont les forces militaires n'avaient pas subi d'affaiblissement, la paix au Canada ne reposait certainement pas sur des fondements stables.

Durant les premiers mois, quand toute la Nouvelle-France se détend dans la paix, il reste encore à savoir si le roi et ses ministres accepteront la version de M. de Tracy, ratifieront ses actes et les traités qu'il vient de conclure. Comme on l'a vu, ils n'étaient guère satisfaits du résultat des expéditions du régiment de Carignan. C'est pourquoi Talon écrira à Colbert : « Je préparerai toutes choses à la guerre ». Mais évidemment le monarque est sensible aux explications de son délégué et il souscrit aux traités. Par une lettre de Colbert à Talon du 20 février 1668, on apprendra le fait de la confirmation. Mais fait révélateur, la cour commence tout de suite à prendre des mesures pour assurer une bonne défense de la colonie si la guérilla iroquoise reprend. Celles-ci s'étendront sur plusieurs années, ce qui indique assez que l'on considérait la situation comme dangereuse, précaire, instable. D'un côté, on expédie les ordres pour le retour du régiment de Carignan; mais de l'autre, on laisse quatre compagnies qui tiendront garnison au Canada; elles y demeureront « pour conserver les forts les plus avancés et les plus importants, pour la garde des habitants et les garantir de l'incursion des sauvages et autres nations ennemies » Plus tard, on renverra au Canada 333 soldats. On s'efforce de créer une colonie militaire en laissant comme colons les officiers et les soldats qui voudront demeurer sur place; on offrira aux premiers des seigneuries, aux seconds des terres et des encouragements financiers assez substantiels. On veut sur les lieux une population qui connaît le maniement des armes, la conduite de la guerre; et qui, naturellement, pourra se défendre mieux contre une guerre iroquoise dont on appréhende le recommencement. Par la suite, de nombreuses dépêches prescriront les exercices réguliers qui garderont cette milice en bonne forme. Le ministre parle aussi des trois bourgs fortifiés que l'on a organisés autour de Québec; les habitants peuvent cultiver le sol en se prêtant main-forte en cas d'attaque et avoir un asile où ils pourront se défendre. Ce dernier projet n'eut guère de suites; la Nouvelle-France se partagera en vastes seigneuries et bientôt la colonisation s'entreprendra dans tous les coins, au fond de la forêt primitive. On n'y prendra pas garde, mais le pays deviendra ainsi infiniment plus vulnérable à la guérilla iro-

quoise. En 1665, et précédemment, il y avait trois postes à défendre; en 1680 et par la suite, il y aura peut-être une centaine de petits groupements disséminés partout et qui n'auront même pas une palissade pour empêcher l'infiltration des ennemis.

D'autre part, dès la signature même des traités commencent à se poser les questions difficiles qui menaceront la politique d'amitié. En arrivant chez les Agniers et dès ses premiers pas, un missionnaire découvre un Outaouais prisonnier que les jeunes gens se plaisent à torturer. Il réussit à sauver la victime mais trop tard pour qu'elle survive plus de trois semaines. Voilà surgir aussitôt le problème difficile des relations de l'Iroquoisie avec les tribus alliées de la Nouvelle-France, surtout celles qui conduisaient le trafic des pelleteries. Il paraît normal d'exiger qu'elle les respecte. Mais que pouvons-nous répondre si elle riposte que parmi ces alliés, il y a les Mohicans, par exemple, qui, dans le moment même, attaquent les Agniers ? Sous le nom de Loups, ils sont depuis assez longtemps des amis de la Nouvelle-France. Ne conviendrait-il pas que celle-ci les oblige à respecter aussi la paix ? Garakonthié en parlera bientôt à Québec avec beaucoup de force et de justesse, semble-t-il. M. de Courcelles doit répondre à la fin qu'il s'occupera de la question et contiendra cette peuplade. Le fera-t-il efficacement ? C'est douteux.

Puis on frôle de très près une guerre à outrance entre les Outaouais et les Iroquois de l'ouest. Ceux-ci sont les agresseurs, paraît-il. Rencontrant deux de leurs compatriotes qui avaient été faits prisonniers et avaient fui, un groupe de leurs chasseurs avaient pénétré dans un village d'où les hommes étaient absents; ils avaient capturé une centaine de femmes et d'enfants. Poursuivis par un parti d'Algonquins, ils s'étaient échappés; mais celui-ci avait alors attaqué un autre groupe de chasseurs iroquois; ils s'étaient emparé de quinze Tsonnontouans, provoquant ainsi la plus populeuse des tribus iroquoises, l'une de celles qui n'avaient pas vu chez elles le régiment de Carignan en action. Ces actes de guerre avaient eu lieu dans le Michigan. Il aurait fallu délimiter soigneusement les terrains de chasse.

Aussitôt naît un problème d'envergure. Marie de l'Incarnation en parlera dans les termes suivants : « Pour comble de division et de malheur, les Outaouais, qui sont amis des Français, ont exercé un grand acte d'hostilité sur les Iroquois, ayant pris ou tué dix-neuf de leurs gens. Ce sont toujours des sujets d'ombrages aux Iroquois de se

voir attaqués par nos alliés, et à nous des motifs de crainte pour une rupture générale de la paix ». Plus tard, on apprendra la vérité, c'est-à-dire que les Iroquois sont bien les premiers agresseurs. Car les Outaouais, prenant peur, s'adresseront à leurs missionnaires dont l'un d'entre eux les accompagnera à Québec pour demander que justice se fasse : que les Iroquois remettent leur centaine de prisonniers et ils remettront les leurs. Mais ce règlement ne se fera pas aisément, comme on le verra par la suite. N'ayant pas vu les soldats français chez eux, se sentant protégés par l'éloignement, les Tsonnontouans n'obéiront pas volontiers aux arbitrages du gouverneur de Québec.

Immédiatement après la conclusion de la paix se pose aussi le problème de l'eau-de-vie. Il est aussi compliqué dans ce pays lointain qu'au Canada. Malgré des ordonnances, bien des trafiquants de fourrures d'Albany se livrent au commerce défendu. On revient dans les bourgades iroquoises, après la traite, avec des tonnelets. Les gens sobres s'éloignent dans les bois pendant qu'a lieu une ivresse collective qui produit les méfaits habituels et menace plus d'une fois l'existence des missionnaires. Dès le premier moment, on signale une intervention française auprès du gouverneur de New-York : la France ne supportera pas que l'on conduise ainsi à sa perdition un peuple qui lui appartient maintenant. Toutefois, la question n'est pas plus facile à régler en Iroquoisie qu'en Nouvelle-France. Et l'on soupçonnera les Anglais de se servir de l'alcool pour attirer à eux ces tribus, leurs alliés, garder leur commerce, contrecarrer l'oeuvre des missionnaires. Et, au Canada, on dira bientôt qu'il faut employer le même moyen pour détruire l'influence anglaise.

Que dire ensuite de la question des pelleteries ? A elle seule, elle exigerait un traité. Elle a des ramifications dont l'ampleur étonne l'historien. Les Iroquois n'ont plus de castors chez eux; par contre, ils ont de magnifiques terrains de chasse : presque toute la province d'Ontario actuelle, la péninsule du Michigan d'où ils ont chassé ou chassent diverses tribus algonquines. Ce système exige en hiver le départ d'une bonne partie de la population masculine qui laisse ainsi ses bourgades presque sans protection. En temps de guerre, elle ne court pas volontiers ce risque; de ce fait naîtra la tentation d'exécuter par surprise des razzias, au bon moment, dans les villages algonquins, pour mettre la main sur de grandes quantités de fourrures, tout comme on le faisait au Québec. Dans la péninsule du Michigan se présentent deux diffi-

cultés : les Outaouais et autres alliés de la France commencent à chasser là après la signature des traités; puis nos commerçants de pelleteries ramèneront à Chicago et aux alentours des tribus très peuplées, comme Miamis et Illinois, que les Iroquois avaient refoulés, au temps où elles n'avaient pas d'armes à feu, et, en plus, l'amitié active de la France. C'est ainsi une menace que l'on installe à la frontière de l'Iroquoisie, en même temps que l'on rogne des territoires qu'elle considère comme siens. Les Iroquois tenteront non seulement d'empêcher l'armement de ces anciens ennemis par les Français, mais entreprendront en plus de nouvelles expéditions pour les renvoyer de nouveau jusqu'au delà du Mississipi. Il aurait fallu une délimitation soignée des terrains de chasse dans le Michigan et ensuite beaucoup de prudence dans le retour vers l'est des peuplades très nombreuses qui avaient quitté leur pays.

En second lieu, l'Iroquoisie et ses possessions sont maintenant terre française. Exigera-t-on en conséquence que toutes leurs pelleteries passent par la Nouvelle-France, et non plus par Albany ? C'est Talon qui soulève ce problème tout de suite et en parle dans ses dépêches. Il donne une évaluation qui est considérable, sinon énorme, du commerce qui se fait avec les Anglais. On le devine assez disposé à employer la contrainte pour corriger la situation. Depuis longtemps, les Sinèkes, c'est-à-dire les quatre tribus de l'ouest, sont disposés à venir à Montréal; ils l'ont dit plusieurs fois. Quant aux Agniers, ils sont tellement rapprochés des Anglais que toute tentative d'empêcher leurs relations commerciales serait vaine. Pendant un certain temps, très court, des Iroquois viennent en conséquence à Ville-Marie. Mais bientôt un fait éclate au grand jour : les Anglais d'Albany offrent de meilleurs prix pour les pelleteries que les Français de Montréal, et la différence est pour le moins considérable. De ce fait d'une importance énorme naît la possibilité d'une déviation vers le sud, non seulement de tout le commerce des Iroquois, mais encore de celui du Canada conduit par nos vieux alliés outaouais et hurons. Cette situation qui dépendait de la cour de France pouvait se corriger rapidement par une égalité des prix; elle ne le sera jamais. Et de cette situation découleront une infinité de conséquences qui rempliront l'histoire pendant des années : l'Iroquoisie reste une zone d'influence anglaise par ses relations commerciales continues; elle a peu de considération pour la France. La fidélité de nos vieux alliés devient vacillante; au lieu de

les porter à l'amitié envers les Iroquois, les Français auront tendance à entretenir les haines séculaires entre les deux groupements afin de garder au moins le commerce des Outaouais, des Hurons et autres tribus algonquines. La construction du fort Catarakouy s'imposera pour rapprocher les factoreries des Sinèkes, capter malgré tout leurs fourrures, empêcher sur le lac Ontario la contrebande et toutes les échanges de descendre vers le sud; puis ensuite Niagara, Michillimakinac; enfin viendra le fléau des coureurs des bois qui s'en iront chez les tribus pour offrir tout de suite, sur les lieux, les bas prix inférieurs du Québec. En un mot, c'est une triste et longue histoire. Nos gouverneurs n'avaient pas autorité en la matière. Ils devaient gouverner dans des circonstances d'une difficulté extrême. On se dit aujourd'hui qu'au lieu de déséquilibrer toute sa politique canadienne, il eut été plus pratique et moins coûteux en définitive pour la France d'établir l'égalité des prix.

Cette situation qui posait des obstacles d'une gravité telle à une francisation, du moins à la neutralisation de l'Iroquoisie, apparaît presque tout de suite après la signature des traités de paix. Malgré des exposés des faits, des dépêches pressantes des gouverneurs, elle ne changera pas d'ici fort longtemps.

D'autre part aussi, dès le premier moment, ce que l'on peut appeler la cupidité blanche auprès des peuples sous-développés, joue de vilains tours à la Nouvelle-France. Durant l'hiver 1668-1669, des familles iroquoises vivent en Nouvelle-France selon l'arrangement prévu par les traités et demandé si longtemps par les missionnaires et les notables. Elles sont des otages qui donnent de la stabilité à la paix et répondent de la vie des missionnaires en Iroquoisie. Durant l'hiver, elles chassent ici et là. Alors, dans la région de Mascouche, quatre soldats français massacrent trois Iroquois, une femme, un enfant de sept à huit ans, un autre d'un an et demi, tous de la tribu des Onneyouts, pour s'emparer de leurs fourrures. Puis on découvrira que trois soldats de la garnison de Montréal ont tué pour la même raison un capitaine de la puissante tribu des Tsonnontouans. Et ce qui ajoute de la gravité à ces meurtres, c'est qu'un assassin avouera que l'on s'était proposé d'empoisonner à l'occasion autant d'Iroquois que l'on pourrait, avec qui se répand en Iroquoisie et qui excitera les plus pernicieuses rumeurs.

Evidemment, on craint les répercussions infernales de cette affaire. Car l'Iroquoisie n'est pas détruite ni affaiblie, comme on le sait bien, et en Nouvelle-France aussi bien qu'en pays ennemi. Aussi Mgr de Laval demande des prières publiques pour la conservation de la paix, la préservation de la vie des missionnaires. M. de Courcelles accourt à Montréal. Procès et condamnation et exécution des meurtriers se succèdent rapidement, et devant une grande assemblée d'Indiens venus pour la traite annuelle. Peu d'Iroquois sont présents. Eux, ils auraient préféré que l'on applique leurs propres méthodes judiciaires, que l'on offre simplement des présents dont la valeur aurait été négociée avec les familles des victimes. Pourquoi pas ? C'est toujours problème délicat que de modifier le système judiciaire d'un pays. Cette affaire se réglera assez rapidement, sans trop de dommages, malgré la tentative d'un Iroquois d'envenimer le ressentiment des siens.

On constate donc, et tout de suite, que la matière diplomatique abonde et abondera entre l'Iroquoisie et la Nouvelle-France; et ensuite qu'il est d'importance primordiale de bien traiter la première, si l'on veut que les traités durent, que la politique de paix produise des résultats. Les autorités de la Nouvelle-France sont pour ainsi dire condamnées à cette politique puisque l'Iroquoisie possède toujours des forces intactes. Cependant ces commencements n'indiquent pas que l'on prendra tous les moyens appropriés. On se sert uniquement des missionnaires en Iroquoisie pour conduire ces relations étrangères. Naturellement, ils sont sur les lieux; ils savent la langue; ils prennent continuellement des risques sérieux, allant jusqu'à la mort et aux tortures; ils vivent chez un peuple hier hostile et toujours dangereux; ils apprennent ses moeurs, ses coutumes, ses politiques diverses et parfois barbares; ils rencontrent bien de l'opposition partout, des obstacles sans nombre. En un mot, leur tâche apostolique est énorme et dans les premiers temps, ils sont disséminés ici et là. A la fin de la première administration de Frontenac, ils auront un centre dans la capitale même, à Onnontaé. Mais leur vocation même, leur tâche, leurs entreprises dans tout le pays ne s'arrangeaient pas toujours en perfection avec les nécessités d'une carrière diplomatique. Ils rendront, et à plus d'une reprise, des services immenses. Mais on se demande, après coup, s'il n'aurait pas mieux valu arracher un Charles Le Moyne à ses diverses professions pour le consacrer uniquement aux relations franco-iroquoises. On le consultera, on aura recours à lui dans les grandes

occasions, on le récompensera avec prodigalité. Mais il aurait pu jouer un rôle plus continu, plus efficace, qu'il ne l'a fait. C'est une tâche vaine que de refaire l'histoire; et il est assez probable que les résultats auraient été les mêmes du moment que Versailles ne modifiait pas substantiellement sa politique des prix des pelleteries.

C'est dire qu'après deux ou trois années de paix, on comprend bien à Québec et en France que, malgré les aventures du régiment de Carignan, la situation de fond demeure dangereuse, délicate, et suscite des inquiétudes partout. En plus des mesures déjà prises, cinq compagnies de soldats, soit 333 personnes, débarquent à Québec et s'ajoutent aux quatre compagnies du régiment de Carignan qui sont demeurées au pays. On les accueille avec soulagement. Talon notera qu'« il importe de temps en temps de réveiller la crainte que les Iroquois ont reçue des armes du Roi ». On a aussi proposé que le gouverneur paraisse parfois à Montréal entouré de forces militaires. Colbert élargit aussitôt ce projet, et il établit la politique de l'avenir en écrivant les lignes suivantes : « Vous verrez que la résolution que vous avez prise de paraître quelquefois à Montréal est bien conforme aux intentions de Sa Majesté, mais elle désire que vous portiez plus loin cette pensée, c'est-à-dire que vous paraissiez, s'il est possible, jusque dans le pays des Iroquois, avec toutes les forces que vous pouvez rassembler, de deux ans en deux ans, et plus souvent, si vous l'estimez à propos, étant certain qu'il faut établir dans l'esprit de ces nations une grande opinion de la nôtre, pour les maintenir dans leur devoir; et cette opinion ne pourra jamais être établie assez fortement jusqu'à ce qu'ils aient eu trois, quatre, peut-être cinq ou six fois, toutes les forces françaises dans leur pays; et quand cette réputation sera une fois bien établie, non seulement les habitants de cette colonie en recevront les avantages de ne jamais être troublés dans leur travail et leur commerce », mais les immigrants viendront plus volontiers dans une Nouvelle-France moins dangereuse. En agissant ainsi, le gouverneur sera prêt dans le même temps à « réprimer avec plus de force les irruptions des Iroquois et de toutes les autres nations, s'ils en font ». Ainsi commencera la série des démonstrations militaires de M. de Courcelles et de Frontenac en attendant celle de La Barre. Toutefois, les autorités de la Nouvelle-France modifieront l'un des points de cette instruction : au lieu de se rendre en Iroquoisie même, le gouverneur et ses troupes se rendront à la tête du lac Ontario, et ensuite au fort que Frontenac

fera construire à Catarakouy; autrement, il y aurait eu provocation. Il faut noter en même temps que ce sont maintenant les Sinèkes, au sud et au sud-est du lac Ontario, qui donnent des appréhensions aux Canadiens. Eux, ils n'ont pas vu le régiment de Carignan dans leurs territoires; ils croient que les soldats ne peuvent se rendre chez eux en nombre, avec les armes requises, les approvisionnements nécessaires, et que l'éloignement les protège efficacement. Tout indique que les traités qu'ils ont conclus avec la Nouvelle-France ne leur donnent nullement satisfaction parce qu'ils ont trouvé à Ville-Marie des prix trop peu élevés. Un jour, ils ne se soucient pas que le gouverneur intervienne dans leurs différends avec les Outaouais; le lendemain, ils négocient avec ces derniers pour détourner vers Albany, par le lac Ontario, tout leur trafic des pelleteries. C'est menacer mortellement tout le commerce français. On comprend la réaction puissante que cette initiative soulèvera en Nouvelle-France. Heureusement, des maladresses de la part des Iroquois compromettent dès le début cet accord dangereux. Le cas du capitaine tsonnontouan a soulevé aussi bien de l'effervescence. En résumé, les Agniers sont maintenant assez tranquilles; mais ce sont les Sinèkes, qui n'ont pas l'obéissance facile, qui suscitent les pires inquiétudes. Ces inquiétudes travailleront tellement les autorités que Talon conseillera bientôt de construire deux forts sur les rives du Saint-Laurent supérieur ou du sud-est du lac Ontario, pour mieux les effrayer et les contenir. Sans doute, il pense en premier lieu aux pelleteries. Mais on s'étonne qu'il ne songe pas, le premier, à assurer l'égalité des prix qui aurait si bien réglé le problème. Elle nous aurait probablement apporté tout le commerce des Sinèkes en plus de celui des Outaouais. Faute de recourir à cette solution naturelle et juste, on sera dans l'obligation de prendre des mesures artificielles et de force. On construira le fort Catarakouy qui sera une menace permanente; il sera aussi une factorerie destinée à intercepter les pelleteries des Iroquois qui reviennent de la chasse en Ontario par ce chemin-là; de là aussi, des barques tenteront d'empêcher la contrebande, c'est-à-dire la déviation vers Albany de tout le commerce canadien des pelleteries.

D'après ces faits, on comprend tout de suite que la politique d'amitié, amorcée par Charles Le Moyne, acceptée par M. de Tracy, de Courcelles, Talon, approuvée par le roi et ses ministres, prend vite une mauvaise tournure. Elle ne sait pas garder les bonnes dispositions

des Sinèkes qui depuis 1653 avaient voulu continuellement établir de bonnes relations commerciales entre les deux pays et contracter une entente permanente. Eux, ils préféraient venir à Ville-Marie et ils avaient expliqué pourquoi : le voyage en canot leur était plus facile que la longue marche à pied jusqu'à Albany, quand ils étaient chargés de pelleteries et de marchandises; qu'en plus, les Andastes se mettaient à l'affût dans la forêt pour les attaquer et les voler. Les autorités françaises savaient ce point. Mais les prix trop bas rebutent maintenant les Sinèkes, et ils doivent changer leur programme. Cette modification de leur politique n'aura pas seulement des résultats commerciaux. Leur pays demeurera une zone d'influence anglaise. A Albany, ces Sinèkes si bien disposés envers nous d'abord, contracteront une amitié avec l'Angleterre qui, plus tard, saura les manoeuvrer avec adresse. Leurs relations deviendront beaucoup plus amicales que par le passé. Puis, l'unité intime de l'Iroquoisie se cimentera de nouveau.

L'un des hommes qui s'engageront le plus franchement, le plus sincèrement, le plus profondément dans la politique d'amitié qui était si nécessaire pour la paix de la Nouvelle-France, c'est le Frontenac de la première administration. Son inspirateur direct est Charles Le Moyne. Sa considération pour les chefs iroquois, les sentiments sincères qu'il leur voue, les dépêches qu'il adresse à la cour de France pour que l'on mette fin à l'inégalité des prix, sa compréhension du caractère iroquois, un désir latent de régler les problèmes avec justice, composent le fond de ses dix années de pouvoir. Lui, il n'est pas prêt à entrer en guerre au moindre prétexte, parce qu'il a bien appris les leçons de la période 1665-1667 et des expéditions du régiment de Carignan; et que la conquête anglaise s'affermirait en Nouvelle-Hollande, de sorte qu'une entente militaire anglo-iroquoise devient une possibilité et offre ses immenses dangers. Mais la cour de France ne l'écoute pas, et il doit gouverner dans des conditions d'une difficulté extrême.

Disons que jusqu'aux années 1675-1677, le danger d'une reprise de la guérilla iroquoise n'est pas fondé. La Confédération avait assez d'intelligence et de souplesse pour comprendre sa situation réelle. Mais quand elle aura détruit les Mohicans dans l'est; qu'un groupe important de blancs auront dressé un traquenard aux Andastes et les auront décimés et massacrés presque tous; qu'un pouvoir solide se sera affermi à New-York et à Albany, elle prendra instantanément conscience de sa force et de son importance. La menace renaît sous

sa forme la plus dangereuse. Lui infliger une défaite sur les champs de bataille était déjà une grosse besogne, hérissée de difficultés, aux temps de M. de Tracy; mais la battre lorsqu'elle pourrait s'allier à une puissance européenne à ses portes devenait une entreprise de grande envergure en réalité.

Que la politique d'amitié ait duré en somme une vingtaine d'années, jusqu'à Denonville qui prend les armes pour de bon, tient du prodige si l'on tient compte des mauvaises voies dans lesquelles elle s'engagea dès le début. On le doit à qui ? A Garakonthié en premier lieu qui, jusqu'à sa mort, une huitaine d'années après la signature des traités, était un apôtre ardent de l'entente, de l'harmonie. En second lieu, à Courcelles, à Talon, à M. de Tracy qui connaissaient mieux que La Barre et Denonville la réalité crue que cachaient les campagnes du régiment de Carignan; à Frontenac, leur successeur immédiat, qui, pendant dix années, voulut donner à la paix des fondements de justice et de bon sens. Aux Jésuites ensuite dont les efforts inlassables créèrent des liens qui se brisèrent définitivement sous Denonville. On n'en finirait pas de signaler leur héroïsme dans l'oeuvre apostolique, leur intelligence, leur persévérance inouïe et même leur adresse. Il y aurait là un grand livre à écrire : la matière est toute trouvée. Plût au ciel que leur oeuvre n'ait pas été rendue difficile par cette même inégalité des prix qui assurait les relations commerciales anglo-iroquoises, donnait naissance par la suite aux intrigues anglaises, protestantes, au commerce de l'eau-de-vie, et à une partie des difficultés qu'ils rencontrèrent sans fin. Ce sont eux qui par leur action intime, quotidienne, tentèrent le plus efficacement possible, de faire de l'Iroquoisie une terre d'influence française et catholique. Ils combattirent sur les lieux, souvent menacés par la mort. A la fin, ils avaient obtenu assez d'influence dans les conseils et dans le pays pour réparer l'impair de La Barre, lui éviter un désastre. Leur chef devina alors les dangers énormes d'une guérilla iroquoise contre tous les points de colonisation sans défense qui existaient dans la Nouvelle-France. Mais il n'eut pas l'occasion de servir la même leçon à Denonville et ainsi s'ouvrirait la période des massacres terrifiants de la période 1689-1693.

Jés. Paul Desrosiers.